

5- Prévention de la leptospirose chez l'Homme et chez l'animal

Mesures actuelles de gestion

Mesures de prévention de l'exposition

Travail en cours de prévention primaire en Occitanie

Prévention actuelle des leptospiroses animales

Fait

Sévérité des signes cliniques / Exposition *a posteriori*

- Vaccins disponibles (chien, porcin)
- ou sous Autorisation Temporaire d'Utilisation (bovin)
- Information des propriétaires par le vétérinaire

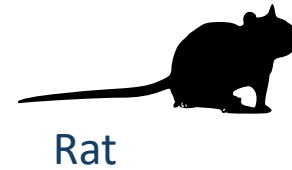
A faire

Exposition *a priori* / contamination du milieu

- Prévention lors d'acquisition de petits mammifères sauvages
- Régulation intégrée des rongeurs invasifs
- Evaluer le risque de contamination du milieu
- Renforcer la surveillance

Lutte contre les rongeurs invasifs

- Rats et souris : Code de la Santé Publique
Règlement sanitaire



- Rats musqués et ragondins : Code de
l'Environnement L 2016-1087 du 8 août 2016
*Liste des espèces « susceptibles d'occasionner des
dégâts » ESOD*



→ Animaux chassables toute l'année, ne pouvant être relâchés.
Néanmoins, l'éradication est **illusoire** sans prise en compte de l'écosystème.

Evaluer le risque de contamination du milieu

- Peut s'appuyer sur un protocole d'enquête épidémiologique lors de cas groupés humains
- Objectif compréhension *a posteriori* de la source des contaminations
- En s'appuyant sur un réseau d'acteurs disposant d'informations en lien avec le risque (OFB, FDGDON, GDS, Agriculteurs, vétérinaires...)
- Perspectives de compréhension *a priori* du risque de contamination



19/05/2022 – rédaction A. Decors (OFB) & Florence Ayral (VetAgro Sup)

RETOUR D'EXPERIENCE- INVESTIGATIONS ECO-EPIDEMIOLOGIQUES D'URGENCE SUITE A DES CAS GROUPES DE LEPTOSPIROSE HUMAINE

2-Analyse de la situation animale

Objectifs :

La démarche vise à

- évaluer la prépondérance de populations de mammifères sauvages susceptibles d'excréter des leptospires dans le milieu
- décrire les leptospires présentes parmi les populations d'intérêt

Institution / personnes ressources à contacter dès la détection des cas groupés pour coordination :

→ VetAgro Sup, Unité Rongeurs Sauvages et Risques Sanitaires

Personne contact, Florence Ayral

florence.ayral@vetagro-sup.fr

tel. 04 78 87 27 74 / 06 67 65 60 86

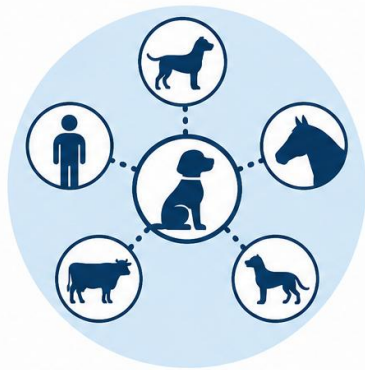
→ OFB – Unité Sanitaire de la Faune

Personne contact, Anouk Decors

Renforcer la pertinence de l'information épidémiologique issue des données de laboratoire vétérinaire



DIAGNOSTIQUER

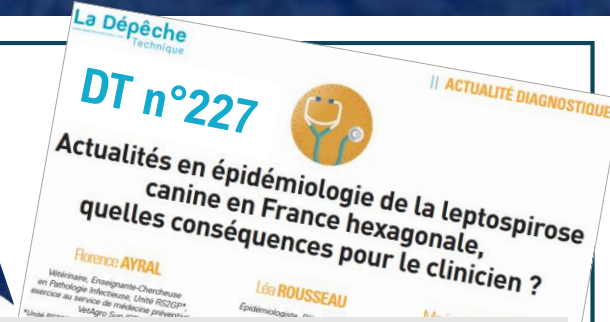


TRACER



PARTAGER L'INFORMATION

Initiatives



Mise en place d'une organisation sanitaire visant à la détection précoce et au contrôle des zoonoses majeures transmises par les animaux de compagnie

28/01/2025

Rapport CGAAER n° 22121 établi par Claire LAUGIER in [https://www.cgaaer.fr/rapports/2025/01/28/leptospirose-et-zoonoses-majeures-transmises-par-les-animaux-de-compagnie](#)

→ Réseau d'épidémiosurveillance des animaux de compagnie

Germe responsable

Les leptospires sont des bactéries gram négatif appartenant à l'ordre des spirochètes ; plus de 300 sérovars sont répartis en 25 sérogroupes reconnus pour les espèces pathogènes de *Leptospira* (*L. interrogans* au sens large), agent de la leptospirose chez l'homme et les animaux.

En France, ce sont les sérogroupes *Icterohaemorrhagiae*, *Grippityphosa*, *Australis* et *Sejroe* (sérovary *Hardjo*) qui prédominent (en particulier chez les bovins ayant avorté : *Australis*, *Sejroe* et *Grippityphosa*).

Epidé

Les leptospires sauvages par des li de la bactérie dans les eaux douces milieux.

Ils pénètrent éventuellement dans les leptospires l'épidémie semainne p eau, bûtim sont favorisés aérosois

Vétérinaires de la vallée du Rhône, Lyon – Marseille →

Leishmaniose et leptospirose : l'enquête est en ligne

Accès libre Mercredi 6 Mai 2026 Vie de la profession



5- Prévention actuelle de la leptospirose : gestion par les ARS

La Leptospirose | Agence régionale de santé Occitanie

La leptospirose est une maladie à déclaration obligatoire.
Comment les professionnels de santé peuvent-ils déclarer les cas de leptospirose ?




Depuis août 2023, la leptospirose est une maladie à déclaration obligatoire. Le cerfa pour déclarer à l'ARS Occitanie est disponible sur le lien suivant : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/liste-des-maladies-a-declaration-obligatoire>

Quels sont les actions mises en place par l'ARS pour lutter contre la maladie ?



Les déclarations des leptospiroses à l'ARS permettent d'améliorer la connaissance sur :

- Le poids et l'incidence de la maladie afin d'adapter l'offre de soins et réévaluer les mesures de prévention en milieu professionnel comme en population générale
- L'éco épidémiologie de la transmission de la maladie, et notamment les souches qui circulent et les animaux qui transmettent la maladie afin de mettre en place de mesures de contrôle si possible
- L'identification de cas groupés aux fins de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées et ainsi arrêter la transmission de la maladie

 Il peut être envoyé à la Cellule de Veille, Alerte et Gestion Sanitaire de l'ARS Occitanie par :

- Tél : 0 800 301 301
- Mail : ars-oc-alerte@ars.sante.fr
- Fax : 05 34 30 25 86

5- Prévention actuelle de la leptospirose : **prévention de l'exposition**

- **Vaccination :**

- **Protection** individuelle limitée
- Réservée à certaines catégories professionnelles à risque

- **Mesures collectives de contrôle :**

- Dératisation : rats résistants rodenticides
- Contrôle des effluents des élevages industriels
- Drainage des zones inondées
- Gestion des déchets d'une façon générale

*peu pertinent sur les réservoirs
complexe / ciblage inefficace voire contre productif (La
Réunion / Alpes / BFC...)*

- **Mesures individuelles de **protection** contre la contamination par les urines d'animaux :**

- **Port d'équipement de protection individuelle si :**
 - ✓ bottes, gants, cuissardes, vêtements de protection, lunettes anti-projections
 - ✓ sports en eau vive : combinaison, bottillons et gants
- **Éviter de se baigner** dans eaux troubles ou boueuses
- **Éviter de marcher pieds-nus /** sandales ouvertes sur sol boueux, flaques, eaux stagnantes, ravines
- **Protéger les plaies du contact avec de l'eau** par des pansements étanches.
- Après la pratique d'activité à risque, **se laver au savon**, se rincer à l'eau potable
- **désinfecter** les plaies éventuelles.

*approche efficace
mais contraignante
+++*

5- Projet de prévention de la leptospirose



Coopération transdisciplinaire en Occitanie appliquée à la **prévention** de la **leptospirose**

Mémoire du Diplôme Universitaire « Santé planétaire, santé durable »
Mai 2025 – Lyon,
Laurence CHANTOISEAU



Réseau One-Health Occitanie

[LEPTOSPIROSE - Ressources - Réseau régional One Health Occitanie - Expertises Territoires](#)

- Prévention secondaire = réseau multisectoriel
- Prévention primaire = **réduire l'incidence en réduisant la présence de la bactérie** /bassin versant du Lez
- Approche de santé planétaire : **cobénéfices** en santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes

Merci de votre présence !

- La boîte à outils : <https://cpias-occitanie.fr/journees-a-venir/webinaire-leptospirose/>
- La suite : questionnaire d'évaluation à renseigner

